

CHAPITRE III

PREMIÈRE DISCUSSION GÉNÉRALE SUR SUR LE RAPPORT INTRODUCTIF

Synthèse par E. LE BRIS

1. INTERVENTIONS

L'importance et l'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire sont soulignées par Mme Ahrweiler ; en tant que Présidente en exercice de l'Université de Paris I, elle se félicite qu'une collaboration entre son Université d'une part, l'A.F.I.R.D. et le ministère de la Coopération d'autre part, ait pu aboutir à l'organisation de journées d'études associant de nombreux chercheurs étrangers, en particulier originaires d'Afrique noire.

M. Goussault rappelle ce qu'est l'A.F.I.R.D. (1) et brosse un tableau des activités de cette association depuis sa création en 1974 ; il insiste sur le fait que les menaces pesant sur l'I.E.D.E.S. (2) remettent très directement en cause l'existence de l'A.F.I.R.D.

E. Le Roy présente la démarche générale du Comité scientifique de préparation des journées d'études et propose aux participants certaines modalités pratiques d'organisation du travail. L'objectif principal du Comité a été de produire un rapport introductif (3) soumis, dès le mois de juin 1980, à l'appréciation des personnes invitées. Réuni au mois de juin 1979, sur la base d'un texte du Laboratoire d'Anthropologie juridique de Paris I, ce Comité a regroupé une quinzaine de personnes (4) et a tenu douze réunions au cours desquelles s'est élaborée une problématique à la fois ambitieuse et, à certains égards, un peu naïve ; l'important est que, par-delà certaines divergences philosophiques, politiques ou idéologiques et un clivage certain entre ce qu'E. Le Roy appelle les « pragmatiques » et les « dubitatifs » (les premiers estiment qu'il faut bien en tout état de cause gérer la crise, les seconds considèrent que ce faisant on reproduit le rapport de domination), l'accord s'est fait sur quatre exigences :

- Il faut partir du travail de terrain.
- Il faut partir d'une lecture s'inscrivant dans une perspective à long terme.

(1) Association française des Instituts de Recherche et de Développement.

(2) Institut d'Études sur le Développement économique et social.

(3) Cf. chapitre I, I et II, p. 17-43.

(4) Liste jointe page 8.



— Il faut privilégier certains domaines particulièrement révélateurs des enjeux que connaît l'Afrique (la crise urbaine, l'association agriculture-élevage, les grands projets d'aménagement...).

— Il est un peu infantile de prétendre valider ou invalider *ex abrupto* certaines pratiques administratives ; il paraît beaucoup plus intéressant d'en dévoiler les origines, les modalités et les conséquences.

2. DÉBATS

Le débat général a porté essentiellement sur le rapport introductif, mais certaines interventions ont porté sur des questions épistémologiques d'ordre général.

Il nous avait été demandé au départ d'être attentif au rapport entre « chercheurs » et « praticiens ». Faux problème de nature à brouiller les cartes ? Telle ne semblait pas être l'opinion de certains congressistes très critiques vis-à-vis de la « science » et enclins à voir dans une nouvelle race d'experts les artisans de « solutions réelles aux problèmes des paysans africains »... Tout en reconnaissant l'absolue nécessité pour les praticiens de travailler à partir d'acquis scientifiques de référence, certains ont estimé que la conception du fondamentalisme sous-jacente dans le rapport introductif était trop restrictive et faisait la part trop belle aux « chercheurs » dégagés des compromissions au jour le jour.

Ce débat n'est pas sans portée, mais il est loin d'épuiser la question du statut de la science face aux problèmes politiques du sous-développement. Il n'est pas indifférent que les congressistes aient d'emblée posé le problème à ce niveau et il ne s'est trouvé personne (contrairement à ce qui se passe généralement) pour l'évacuer d'un haussement d'épaule ou d'une réplique agacée. Oui nous parlons au profit des « élites ». Oui notre intervention a ses limites : celles qu'imposent les modes d'organisation étatiques et le rapport de domination-extorsion qui prévaut à l'échelle mondiale. Oui enfin la « science » apparaît comme un gâchis et une manipulation dans la mesure où elle est trop souvent commanditée par une minorité dirigeante dont le principal souci est d'enfermer les intellectuels dans un ghetto (à cet égard il est indifférent qu'une telle réunion se déroule à Paris ou dans une quelconque ville d'Afrique noire).

Face à ces questions, peu importe que l'on se situe comme expert ou comme chercheur : on est bel et bien logé à la même enseigne. Faut-il pour autant baisser les bras et abandonner toute déontologie professionnelle ? N'est-il pas de notre responsabilité d'intellectuels de cerner les instruments conceptuels, les méthodes et les hypothèses, d'avancer sur la voie d'un éclaircissement des préjugés et des présupposés, de telle sorte que la possibilité de communication soit toujours plus large, au risque d'ailleurs d'être victime d'un autre... référent : le référent scientifique.

Le débat général a permis de mettre en lumière trois préoccupations qui occupent une place centrale dans le rapport introductif : il s'agit du réfé-

rent précolonial, de la notion d'espaces de liberté et du rôle central de l'État dans les problèmes fonciers.

A propos du référent précolonial, un contresens s'est établi dans la discussion ; on a confondu contenu et usage, réalité concrète et reconstruction d'une réalité statique ; les auteurs du rapport introductif ont été soupçonnés de vouloir oblitérer tout ce qui s'est passé avant la colonisation ou de prétendre généraliser abusivement sur ce qui se passait avant la fin du XIX^e siècle. Il se trouve (et certains membres du Comité de préparation l'ont souligné avec force) que les objectifs du rapport introductif sont exactement à l'opposé ; le référent est bien une construction de l'esprit, une modélisation abusive développée dans la littérature administrative et scientifique et destinée à justifier la colonisation d'abord, à servir ensuite de repoussoir à la situation actuelle. Il est urgent d'abandonner ce référent encore présent jusque dans l'enseignement universitaire sur l'Afrique et de se situer dans le cadre d'une analyse véritablement scientifique des modes d'organisation anciens, au demeurant fort différents d'un bout à l'autre de l'Afrique.

Notion pratique plus que concept, sorte de « bêtisier » issu d'un corpus de textes malheureusement limité dans le rapport à certains pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, le référent précolonial (on a beaucoup discuté sur le terme) est le produit d'une systématisation qui relève d'une sociologie de la connaissance ; par les usages qui en ont été faits, il a des implications bien au-delà de ce domaine académique. Tel n'a pas été l'avis de certains orateurs regrettant le caractère trop spécialisé du rapport et insistant sur la nécessité de « coller de plus près aux réalités paysannes ». D'autres, en dépit d'explications répétées, ont continué d'estimer que, dans le rapport, le paysan africain était vu à travers le référent. Il s'est avéré que ce différend persistant recouvrait en fait un désaccord plus fondamental sur la manière d'appréhender les réalités africaines et sur les règles essentielles d'une déontologie du métier de chercheur. Ce différend reposait le problème de la place respective de la science et de la politique dans de tels discours et, plus singulièrement, celui de la caution scientifique recherchée dans le référent précolonial pour occulter des pratiques politiques passées ou présentes.

Les deux autres points sont liés, les frontières des « espaces de liberté » se construisant dans une large mesure par rapport aux bornes imposées par les États coloniaux ou actuels.

La discussion sur la notion d'espaces de liberté a occupé presque toute la seconde partie du débat général. On est parti d'un doute : dans des formations sociales dominées de l'extérieur, caractérisées par des formes d'État autoritaire (pour ne pas dire plus) existe-t-il vraiment des espaces de liberté ? Une quelconque marge d'autonomie ? Dans sa réponse E. Le Roy a invoqué l'exemple de la confrérie mouride au Sénégal, les cultes synchrétiques au Zaïre ou encore ces quartiers populaires périphériques des grandes métropoles africaines où le « spontanéisme populaire » trouve à s'exprimer. A travers ces exemples, l'espace de liberté est défini comme celui où se localisent un certain nombre de pratiques qui échappent à la logique de l'intervention de l'État. L'orateur a toutefois reconnu le caractère embryonnaire de la réflexion sur ce thème et a renvoyé les participants à la commission I (5).

Certains sont pourtant revenus sur la question à propos de laquelle les

(5) Cf. chapitre 4. Il semble qu'à cet égard la commission « Stratégies privées d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain » (titre II, VIII) ait davantage abordé le problème.

auteurs du rapport introductif n'avaient semble-t-il pas de position unanime ; ainsi J.-P. Chauveau craint qu'à travers la notion d'espaces de liberté on réintroduise une forme de dualisme. Il estime qu'au lieu de s'arrêter aux formes d'autonomie, il faut s'interroger sur les processus qui permettent à ces formes de se manifester (ainsi une dynamique interne de l'économie de plantation en Côte-d'Ivoire ne doit-elle que peu de chose à l'intervention étatique aujourd'hui ou au cours de la période coloniale). Un autre intervenant estime qu'il ne faut pas limiter la notion aux masses paysannes : il existerait aussi des « espaces de liberté » à l'intérieur des couches dominantes. Élargissant encore la notion, E. Le Roy a ajouté qu'au cœur même des fondements de la pratique sociale il y avait aussi des « espaces mentaux » qui pouvaient être considérés comme des espaces de liberté.

Une autre manière d'appréhender cette notion renvoie au débat sur le rôle central de l'État à propos du foncier. Le pouvoir en Afrique ne serait-il qu'une forme de fiction ? Certains (en l'occurrence des Africains) n'étaient pas loin de le penser. Au moins considéraient-ils que l'exercice du pouvoir en Afrique obéit à certaines limitations et que l'étude du foncier est un assez bon révélateur de ces limitations. Il n'en reste pas moins que l'État existe aujourd'hui en Afrique avec un cadre juridique et des pratiques inspirées du modèle occidental. On peut, il est vrai, apporter des nuances en considérant que si, par exemple, l'harmonisation des politiques foncières en Afrique est si difficile aujourd'hui, c'est en grande partie que les différents États africains n'en sont pas au même point quant à leur capacité d'échapper au marché mondial et à l'influence des systèmes capitalistes. Double danger donc que n'ont pas manqué de souligner les participants avant que s'engagent les travaux en commission :

- d'une part surévaluer le rôle de l'État dans la question foncière ;
- d'autre part estimer que l'entropie réelle ou potentielle de beaucoup d'appareils d'État en Afrique rend cette interrogation sinon superflue, du moins secondaire.

études réunies et présentées par
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

6. Synthèse des débats, par E. Le Roy	264
7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu	269

CHAPITRE IX

Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.

1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob	281
2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz	293
3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier	301
4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié	308
5. Synthèse des débats, par E. Grégoire	311
6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel	315

CHAPITRE X

Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain

1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet	325
2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon	330
3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon	334
4. Synthèse des débats, par E. Le Bris	336

CHAPITRE XI

Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain

1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer	341
2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem	360
3. Rapport des débats, par E. Le Bris	370
4. Synthèse des débats, par E. Le Roy	372

TROISIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ENJEUX

Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?

Introduction, par E. Le Roy 379

CHAPITRE XII

Discussion générale et bilan

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris 381
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy 382

CHAPITRE XIII

La question foncière en Afrique noire

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? 391
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » 392
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 395

ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 401
 2. Liste des organismes et des sigles 405
 3. Index des noms de groupes et de lieux 407
 4. Index des concepts 413
 5. Liste des cartes et des figures 420

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogowé au XIX^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV^e-XV^e siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)